



LIGUE SPORT ADAPTE DU CENTRE-VAL DE LOIRE

Maison Départementale et Régionale des Sports
1240, rue de la Bergeresse 45160 OLIVET
Tél port : 06 16 57 08 20

Courriel : liguecentresportadapte@gmail.com
Site internet : <https://www.sportadaptecentrevaldeloire.fr>



Compte rendu réunion ETR Salariés du mardi 14 janvier 2025 à Olivet

Présents : Maxime Le Goff (CTF CDSA 41), Perrine Piguet (CTF Ligue), Clémence Molina (CTF Ligue), Claire Maslanka (CTF Ligue), Maxime Camus (Directeur Ligue)

Début : 10h

1- Actualités

Club Inclusif :

Réunion de Bilan de l'année 2024 le 07/01/2025 à Fleury les Aubrais avec Emmanuelle Olier du CPSF, Maxime et Perrine, le comité régional Handisport. Présence en visio du comité départemental handisport 41 et CDSA 18.

Maxime.C fait un retour sur le diapo du CPSF en bilan (voir annexe)

6 Sessions du club inclusif planifiées sur 2025 :

- CD Loir et Cher (1) => Vendôme du 21/01 au 30/01
- CD Indre et Loire & EPCI Chinon Vienne et Loire (1) => Avoine du 14/04 au 24/04
- CD Eure et Loir (1) => Châteaudun (*proposition de dates*)
 - 28/04 : *Panorama + Liminaire*
 - 29/04 : *Module Sport Adapté*
- CD Loiret (2) => Montargis / Gien (*proposition de dates*)
 - 19/05 : *Modules Panorama + Liminaire*
 - 20/05 : *Module Théorie Handisport*
 - 26/05 : *Module Théorie Sport Adapté*

Session Malesherbes / Sully sur Loire (*à planifier 2èmes semestre*)

- Ville de Blois (1) => (*proposition de dates*)
 - 06/05 : *Modules Panorama + Liminaire*
 - 15/05 : *Module Théorie Sport Adapté*



LIGUE SPORT ADAPTE DU CENTRE-VAL DE LOIRE

Maison Départementale et Régionale des Sports
1240, rue de la Bergeresse 45160 OLIVET
Tél port : 06 16 57 08 20

Courriel : liguecentresportadapte@gmail.com
Site internet : <https://www.sportadaptecetrevaldeloire.fr>



4 sessions en attente de confirmation (1 dans l'Indre, 2 en Indre et Loire et 1 en Eure et Loir.
Le dispositif pourrait continuer en 2026.

Maxime.C fait un récap des dotations perçues sur les différents programmes fédéraux :

Sport Adapté Jeunes:

CDSA 18 : 1100 €

CDSA 41 : 1000 €

CDSA 45 : 300 €

Ligue : 1300€

Activités Motrices :

Sur la Journée Nationale Activités Motrices

Ligue : 600 €

Pas de visibilité sur les comités, nous n'avons pas eu d'info concernant les CDSA.

Appel à projet Sport et Autisme :

CDSA 37 : 0€

CDSA 41 : 0€

L'Eclaircie (41) : 500 €

Heros (41) : 0€

Séminaire Technique FFSA :

Maxime.C fait un retour sur le séminaire qui a eu lieu à Paris.

Maxime.C a envoyé le bilan diapo par mail.

Nouvelle Classe pour la saison prochaine : DE sans déficience intellectuelle.

Tous les règlements sportifs vont être actualisés pour la rentrée prochaine en prenant en compte cette nouvelle classe.

Championnat de France : de moins en moins de candidats, met en difficulté la FFSA.

2- Calendrier Régional :

Programme Sport Adapté Jeunes :

Difficulté sur les sports collectifs d'avoir assez d'équipes pour organiser un championnat régional, Maxime.C a proposé sur le Para Football Adapté une nouvelle formule pour relancer la dynamique.

- Para Football Adapté : transformation en journée de détection avec ateliers et opposition.



LIGUE SPORT ADAPTE DU CENTRE-VAL DE LOIRE

Maison Départementale et Régionale des Sports
1240, rue de la Bergeresse 45160 OLIVET
Tél port : 06 16 57 08 20
Courriel : liguecentresportadapte@gmail.com
Site internet : <https://www.sportadaptecetrevaldeloire.fr>



- Para Basket-Ball Adapté : sur du 3x3 et format ateliers, journée du 30/01, déplacée au 12/06. Maintient de la journée du 20/03, Clémence se renseigne pour voir si on peut la faire à Joué les Tours.
- Para Tennis de Table Adapté : on garde le championnat régional pour voir si cela fonctionne.
- Para Athlétisme Adapté Jeunes : on garde aussi le championnat.

Prévoir commande de ruban et de domings à faire : Maxime.C s'en charge, nous avons fait le récap des demandes à faire.

3- Projet Régional LSACVL 2022-2025 de la Ligue : Bilan Paralympiade

Nous travaillons sur le bilan du Projet Régional 2022-2025, ce bilan sera remis en forme et validé en comité directeur pour diffusion auprès des CDSA.

Axe 1 : Favoriser l'inclusion des sportifs en situation de handicap mental ou psychique à travers l'affirmation des spécificités du Sport Adapté

Orientation 1 : Favoriser l'expression des sportifs SA et valoriser leur image et leur parole

Action 1 : non, interviews passées lors de l'AG 2023 pour 6 sportifs, 1 représentant au CNCS en 2022

Action 2 : oui, Corentin Dilasser au Club Inclusif, sollicitation des ESMS lors des temps de formations AQSA pour avoir un public support pour mettre en situation d'animation les stagiaires, Sébastien Chéramy et Gwendoline Bessonier au BMF, Stéphane Devoir arbitre sur le championnat régional para football adapté, Thomas Sallier sensibilisation à la SDJES 37

Orientation 2 : Valoriser l'expertise des professionnels du Sport Adapté et de la FFSA

Action : Intervention chaque année au CREPS pour les promotions BPJEPS APT, intervention sur 2 saisons BPJEPS AAN et DEJEPS BMX, contact avec IRSS pour mettre en place l'AQSA pour leur BPJEPS APT

Orientation 3 : Décliner et valoriser la marque Sport Adapté portée par la FFSA

Action 1 : oui, 1 salarié participe au regroupement référent SAJ, nb de licenciés jeunes : 50 saisons 2023/2024, mobilise 9 associations, 3 championnats jeunes sur la saison 2023/2024

Action 2 : oui, 1 salariée participe au regroupement, 1 département touché (45), 5 ESAT

Orientation 4 : Professionnaliser les acteurs autant par la qualification des bénévoles (dirigeants, accompagnants) que des professionnels (éducateurs sportifs)

Action 1 : oui, 1 en 2023 : temps d'échange sur les subventions, 1 en 2024 : FALC. 10 dirigeants.



LIGUE SPORT ADAPTE DU CENTRE-VAL DE LOIRE

Maison Départementale et Régionale des Sports
1240, rue de la Bergeresse 45160 OLIVET
Tél port : 06 16 57 08 20

Courriel : liguecentresportadapte@gmail.com
Site internet : <https://www.sportadaptecetrevaldeloire.fr>



Action 2 : oui, 4 AQSA M1 par an, M2 : sports de raquettes, football. Création d'un OF et obtention de la certification Qualiopi. Nouvelle formation proposée : Référent APS en ESMS. 8 stagiaires par session en moyenne

Orientation 5 : Echanger, animer, développer les territoires, c'est communiquer et donner du sens

Action 1 : oui, 1 réunion par an

Action 2 : oui, 2 salariées mises à disposition sur le 36 et le 37, réunions publiques pour solliciter des bénévoles dans le 28. Soutien des départements 18 et 45 sur une période de 4 mois.

Création d'un CDSA 37

Accompagnement du 41 pour le changement de présidence et le recrutement d'un salarié.

Développement d'un calendrier loisirs ou compétitifs sur le 36 et 37 qui représentent 10 journées par saison

Axe 2 : Offrir une pratique sportive équitable pour tous les types de handicaps, et en particulier pour les personnes les plus éloignées de la pratique

Orientation 1 : Prendre en compte l'environnement spécifique de chaque sportif

- Indicateurs :
 - Oui convention actée avec le conseil régional sur 3 ans
 - Nous devons prendre contact avec l'ARS. Il y'a juste une présentation orale de certaines de nos actions, à été faite lors d'une table ronde en présence de représentants de l'ARS.
 - Oui renouvellement des demandes ANS-PSF en lien avec la FFSA
 - Abandon de la demande d'aide à l'acquisition d'un véhicule car maintenant nous sommes en contrat de location avec le garage de Nançay.

Orientation 2 : Accompagner le modèle économique associatif afin de consolider les emplois d'encadrement des CDSA, Ligues, pour garantir l'accès à la pratique.

- Indicateurs :
 - Mise en place d'une priorité dans les actions en lien avec le comité directeur
 - Oui création d'un suivi budgétaire par actions
 - Une commission de partenariat existe avec Claire et Stéphane, des dossiers de partenariat ont été actualisés, créés et distribués à de potentiels contacts.

Axe 3 : Permettre à chaque sportif d'accéder à son excellence

Orientation 1 : Permettre à chacun de pratiquer le sport de son choix : proposer un projet spécifique à chacun



- Oui nous proposons un calendrier compétitif avec des championnats régionaux, que Maxime met à jour régulièrement en fonction des changements de date et de lieux.
 - Football : 3 journées + la coupe / SAJ : 3 journées / Futsal : 1 journée / CAP Foot Dif : 8 journées
 - PERF Foot : 3 regroupements + CFR sauf en 2023
 - PERF TT : 3 regroupements + CFR
 - Basket : 3 journées / SAJ : 2 journées
 - TT : 3 journées + 1 coupe en 2023 / SAJ : 1 journée
 - Pétanque : 1 journée
 - Tennis : 1 journée
 - Judo : 1 journée
 - Tir à l'arc : 1 journée
 - Athlétisme : 1 journée
 - Cross : 1 journée adulte + 1 journée SAJ
 - Aviron : 1 date Outdoor, 1 date Indoor
- 3 séjours annuels ont lieu : un en février (aquatique, bien-être) , un en avril (équitation) et un en octobre (oxygénation campagne)

Orientation 2 : Offrir le meilleur niveau de pratique de chacun

- Etat des lieux de la pratique et identification des besoins du public réalisé lors des ETR salariés et bénévoles.
- De nouvelles personnes ont été intégrés à l'ETR :
 - Commission sport santé : 2 personnes Charazed et Claire
 - Commission partenariat : 2 personnes, Stéphane et Claire
 - Commission football : 3 personnes Pierrick, Stéphane et Clémence
 - Commission basket : 3 personnes Emma, Clémence et Maxime L. pour les jeunes
 - Commission aviron : 1 personne Maxime
 - Commission tir à l'arc : 1 personne Maxime
 - Commission tennis de table : 3 personnes Charlotte, Maxime et moi et SAJ Maxime et moi
 - Commission tennis : 1 personne, Maxime L.
 - Commission pétanque : 1 personne Coline
 - Commission cross et athlé : 1 personne Perrine
 - Commission séjour : 2 personnes Claire et Stéphane
 - Commission Perf foot : 4 personnes Maxime, Pierrick, Stéphane et Rachid
 - Commission Perf TT : 4 personnes Claire, Maxime, Charlotte, Fabien et Dominique



- Une procédure de qualification au championnat régional et au championnat de France + création d'un outil d'évaluation aux championnats + un cahier des charges pour les organisateurs des championnats + un outil d'inscription en ligne google forms

Orientation 3 : Améliorer la compétitivité des Equipes de France sport adapté

- Pas de mise en place d'un suivi annuel des clubs pôles
- Quand il y'en avait besoin mise en place d'une convention annuelle entre le sportif listé et son établissement/employeur/famille
- Maxime à assurer le suivis socio professionnel et les demandes de subventions avec les sportifs qui en nécessité le besoin.
- Nombre de convention annuelles : variable
- Nombre de subventions formalisées : variable selon les demandes
- Plus de rencontre une fois par an avec les sportifs listés

Orientation 4 : Repérer les sportifs à fort potentiels et les accompagner

- Accompagnement des sportifs à fort potentiel dans l'entraînement. Contact avec les entraîneurs selon les clubs, afin de faire un suivi
- Poursuite du développement du Pôle Régional para football et para tennis de table adapté
- Pas de création de nouveaux pôles
- Nombre de sportifs inscrits dans le cadre du Perf :
 - Perf Tennis de table 11 pongistes
 - Perf Football 25 footballeurs
- Nombre de sportifs inscrits sur liste ministérielle à la suite du Perf : Variable,
 - Dylan Gaudry en foot
 - Bryan Rafestin en foot
 - Corentin à la suite d'une découverte en athlétisme
 - Louis et Antoine peut être prochainement au pôle de TT

Axe 4 : Permettre la valorisation des PSH mental et/ou psychique

Orientation 1 : Positionner la Ligue comme référent Sport Handicap au sein de la région à travers sas communication et son partenariat

Action 1 : oui, site internet en fonctionnement, création d'une page Instagram en 2023, publication régulière de post sur la page facebook (environ 4 par mois), newsletter tous les 3 mois



4- Formation des dirigeants : (proposition aux membre du CA de chaque CD et dirigeants de clubs affiliés).

Nous travaillons tous ensemble sur un programme de formations des nouveaux dirigeants du Sport Adapté car nous avons noté de nombreuses carences de la part des dirigeants sur la connaissance du Sport Adapté.

Temporalité : demi journée

- accueil 18h30
- fin 21h30

Travail de sous groupes :

- Présentation des formateurs et des stagiaires
- Que connaissez-vous du Sport et Handicap ? (15')
 - restitution (5'/10')
- Présentation :
 - différence FFH/ FFSA (5-10')
 - Organisation FFSA -> ligue -> cd -> clubs (10') -> missions
 - Comment être éligible à la FFSA (10')
 - Présentation de l'affiliation et des différentes licences (15')
 - Programmes fédéraux (Championnat / SAJ / AM/ Sport et autisme /Sport Santé / Haut Niveau / Formations) (20'-30')
 - Rôle CTF CDSA/Ligue (10')
 - Rôle bénévoles et élus du comité directeur (10')
- Temps d'échange (20-30 min)

Quand? juillet et décembre (2 par année civile), à faire valider en comité directeur.